



Derniers mois pour bénéficier des aides à la plantation de haies !

Les pluies diluviennes qui se sont abattues sur le canton de Juvigny-sous-Andaine le 31 mai dernier nous rappellent à l'ordre ! Coulées de boue, fossés effondrés, route barrées, maisons inondées... autant de dégâts liés à un déboisement effectué ces dernières années, qu'il nous appartient à tous d'enrayer, voire de contrer. Le Pays du Bocage et le Parc naturel régional Normandie-Maine peuvent permettre de le faire rapidement, à condition d'y penser dès maintenant. **Aujourd'hui, il ne reste plus que 6 mois pour bénéficier des aides à la plantation, inscrites dans le Pôle d'Excellence Rurale « Bois Energie » lancé par le Pays du Bocage.**

Nécessité, conscience, qualité du paysage, anticipation sur des questions énergétiques : quelles que soient vos motivations, vous souhaitez avoir des haies sur vos propriétés ou exploitations... et vous avez encore des hésitations ? Si vous habitez le Pays du Bocage Ornaïs, c'est le moment !

Au cours de l'hiver 2008-2009, votre projet pourra bénéficier d'une aide plus conséquente, puisqu'il restera à votre charge environ 2 €/ml planté.

Une démarche simple à engager avant le 1^{er} octobre

À votre demande, la reconnaissance du terrain, le choix des essences et la validation du projet peuvent être effectués lors d'un rendez-vous avec un technicien de la Chambre d'agriculture de l'Orne. Les collectivités locales (Communauté de communes de la Visance et du Noireau, Communauté de communes du Bocage d'Athis, Communauté d'agglomération du Pays de Flers, Communauté de communes de la Région de Rânes, Passais-la-Conception, Domfront ou le Parc naturel régional Normandie-Maine pour les secteurs de Juvigny-sous-Andaine et de La Ferté-Macé) s'occupent de compiler les demandes, passer les marchés et suivre les travaux de plantation et protection.

Des objectifs multiples

L'intérêt du projet est de mettre en place le bois qui alimentera les chaudières dans 10 ans. Vous entrez alors dans une démarche de développement durable et de gestion de la ressource énergétique du territoire, tout en apportant à votre terrain la stabilité des sols, ainsi qu'un maillage paysager agréable et adapté aux contraintes modernes de votre outil de travail. La Chambre d'agriculture vous proposera en outre de mettre en place une gestion globale des haies de l'exploitation



pour les coupes exploitées à des fins énergétiques, afin de ne prélever par recépage que l'accroissement annuel de vos haies.

Une plate-forme de bois déchiqueté à Juvigny-sous-Andaine

Habitant de la Communauté de communes de Juvigny-sous-Andaine, vous participerez notamment à alimenter une plate-forme de bois déchiqueté qui pourra faire fonctionner la future chaudière de 70 KW installée au gîte de la Basse Cour, situé à côté de la Tour de Bonvouloir. Un réseau de chaleur ravitaillera en outre l'accueil et l'habitation du locataire du futur centre équestre qui doit d'implanter à proximité. Nul doute que d'autres équipements publics ou privés suivront le même chemin !

Un réseau d'acteurs locaux

Vous pourrez ensuite adhérer à la CUMA¹ départementale de déchiquetage, puis à la SCIC² « Bois bocage énergie », comme fournisseur de copeaux. En adhérant à la même SCIC, un particulier ne possédant pas suffisamment de terrain pour avoir des haies pourra alors acheter du copeau sans crainte d'être en rupture d'approvisionnement. Une opération au profit du territoire dans laquelle chacun peut trouver son intérêt !

**Pour engager la démarche :
Chambre d'agriculture de l'Orne
Luc Bertrand : 02.33.31.49.01**

Parc naturel régional Normandie-Maine
Contact : Yolande d'Olier, Chargée de mission Agriculture
Maison du Parc - 61320 Carrouges
Tél : 02.33.81.13.30 - Fax : 02.33.28.59.80
e-mail : yolande.dolier@parc-normandie-maine.fr

www.parc-naturel-normandie-maine.fr

¹ Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole

² Société Coopérative d'Intérêt Collectif